

AUDITION ET SURDITÉS :

GRANDE CAUSE NATIONALE POUR LA PROCHAINE MANDATURE

À quelques semaines des élections présidentielles et législatives, le constat est sévère : les questions liées à la santé auditive et aux handicaps associés sont absentes du débat public. Cette journée nationale de l'audition est l'occasion de mettre en lumière cet important sujet de santé publique qui nous concerne tous.

Les surdités et leurs conséquences sur la vie des Français sont mal connues du grand public. Pourtant, en 2021, l'Organisation mondiale pour la santé (OMS) recensait 1,5 milliard de personnes touchées par la surdité ou la malentendance à l'échelle mondiale. **En France, environ 11 % de la population, soit 7 millions de nos concitoyens, évoluent quotidiennement avec un handicap invisible et incompris dans une société qui peine à s'adapter à leur situation.**

La réforme du «100 % Santé», mise en place par le Gouvernement dès l'année 2019, marque un réel progrès dans la démocratisation des enjeux liés à la santé auditive et à l'accessibilité de l'appareillage auditif. Mais il faut aller plus loin : jusqu'à présent, l'audition et les surdités n'ont jamais été déclarées Grande cause nationale, et ce, depuis la création du label en 1977.

Or, le nombre de personnes concernées par une forme de surdité dans le monde va s'amplifier à l'avenir, passant ainsi selon l'OMS à l'horizon 2050 d'une personne sur cinq à une personne sur quatre. Il est également établi qu'une perte auditive non prise en charge accroît le risque de déclin cognitif. Aussi la prévention aux risques auditifs pour tous, les jeunes, les actifs et les seniors s'avère aussi urgente qu'indispensable.

Elle doit être au cœur des engagements d'une politique de santé publique ambitieuse ; or, à l'heure actuelle, seul le dépistage néonatal de la surdité est obligatoire dans le parcours de soin. Il est pourtant urgent d'informer, de sensibiliser largement sur les risques auditifs.

Parlons d'égalité des chances. Quelles sont les conséquences d'une perte d'audition sur la vie des Français ? Est-il encore concevable qu'en 2022 l'accès à l'éducation, l'emploi, la culture, les transports demeurent un véritable parcours du combattant pour les personnes sourdes ou malentendantes ? Ce n'est pas tolérable. L'inclusion complète des personnes sourdes ou malentendantes dans notre société n'est pas une option facultative, c'est une exigence !

Certes, des avancées notables concernant le quotidien des personnes sourdes ou malentendantes, comme les dispositifs leur ouvrant les portes des services téléphoniques, ont vu le jour ces dernières années mais ce n'est pas suffisant.

En cette période électorale, nous avons donc choisi d'éditer un Livre Blanc intitulé «*Placer l'audition au cœur des débats publics de 2022*». Les solutions existent ; ce document est porteur de 10 propositions concrètes pour prévenir les risques de pertes de l'audition de demain et améliorer dès aujourd'hui la vie des personnes sourdes ou malentendantes.

Le nombre de personnes concernées, directement ou indirectement, par les surdités et ses conséquences, impose d'agir. L'audition et les surdités doivent remporter l'adhésion et l'implication de tous sur le plan politique. Ensemble, saisissons-nous de cette cause, trans-partisane et universelle.

Aujourd'hui, journée nationale de l'audition, nous lançons un appel aux pouvoirs publics ainsi qu'à tous les candidats : il est temps d'aller plus loin, plus vite et d'agir ensemble pour l'audition en faisant une grande cause nationale pour la prochaine mandature.



www.fondationpourl'audition.org

Fondation reconnue d'utilité publique depuis 2015